



MAIRIE DE
SAINT-AUGUSTIN
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME
Commune de SAINT-AUGUSTIN
Séance du conseil municipal du 11 JUILLET 2023

Délibération n° 2023-102

L'an deux mille vingt-trois le onze juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06/07/2023.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle – BESSIERE Jean-Pierre – DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre – SEGUINOT Stéphanie - DIERS Thierry – VIDAL Isabelle - DARMON Alexandre - LAVERGNE Cécile - MARINOT Patrice – PASLIN Audrey.

Absents excusés : M. VENANT Frédéric ayant donné pouvoir à SEGUINOT Stéphanie.

Secrétaire de séance : Mme LAVERGNE Cécile.

Finances communales – Subventions

Scouts de France – demande de subvention

Madame le Maire informe les membres présents qu'un groupe de 5 scouts marins basé à ARVERT a été créé et se nomme PEDALO CROUSTI CLUB.

Celui-ci a monté un projet de randonnée sur un voilier en Méditerranée qui est en préparation depuis deux ans et se déroulera du 8 au 22 août 2023.

A chaque escale une action visant à protéger la faune et la flore marine sera menée.

Les partenaires Surfrider, un Océan de Vie, MerTerre et No Plastic in My Sea ont participé au financement de cette aventure dont le coût global s'élève à 4000 €.

Toutes les communes de la C.A.R.A. sont sollicitées pour une subvention afin de boucler le budget.

Le Conseil Municipal DECIDE par 12 voix POUR :

- D'accorder une subvention de 50 €

Publication dématérialisée du
Le Maire, Gwennaëlle PROST

17.07.2023

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE
Sous le n° 017-211703111-20230711-2023-102
Reçu le 13.07.2023

